

RAPPORT DE SURVEILLANCE

La vaccination contre la COVID-19 en Ontario : du 14 décembre 2020 au 30 juin 2024

Mise à jour : août 2024

Le présent rapport fait état des taux de vaccination contre la COVID-19 dans la province d'après les données les plus à jour extraites de l'application COVaxON du ministère de la Santé de l'Ontario le 2 juillet 2024, aux alentours de 7 h, et décrit les vaccins administrés qui ont été déclarés jusqu'au 30 juin 2024.

Contexte

La campagne de vaccination contre la COVID-19 a commencé le 14 décembre 2020 en Ontario. En ce moment, tous les Ontariens et Ontariennes âgés de six mois et plus sont admissibles à recevoir un vaccin contre la COVID-19 autorisé par Santé Canada (SC)¹.

Conformément aux orientations fournies par le ministère de la Santé, durant la campagne de vaccination de l'automne 2023 (qui a commencé le 14 septembre 2023), il était recommandé que les personnes de 6 mois et plus qui avaient déjà été vaccinées contre la COVID-19 reçoivent une dose de vaccin contenant le variant XBB.1.5 contre la COVID-19, s'il s'était écoulé au moins six mois depuis l'administration de leur plus récente dose de vaccin contre la COVID-19 ou infection connue au SARS-CoV-2 (selon le plus récent de ces deux événements)¹. Durant la campagne de vaccination du printemps 2024 (qui a eu lieu du 1^{er} avril au 30 juin 2024), les personnes présentant un risque plus élevé de maladie grave en raison de la COVID-19 étaient admissibles à recevoir une autre dose de vaccin avec XBB.1.5 contre la COVID-19 (voir la version 11.1 du Guide sur les vaccins contre la COVID-19 du ministère de la Santé concernant les groupes de personnes présentant un risque plus élevé de maladie grave)¹. En outre, depuis l'automne 2023, des doses de vaccins avec XBB.1.5 sont offertes aux personnes qui entreprennent ou complètent une série vaccinale contre la COVID-19 (consulter l'annexe B de la version 11.1 du Guide sur les vaccins contre la COVID-19 du ministère de la Santé pour obtenir les recommandations relatives aux doses)¹.

Définition des termes

Les définitions ci-après décrivent la couverture vaccinale parmi les personnes de **6 mois et plus**.

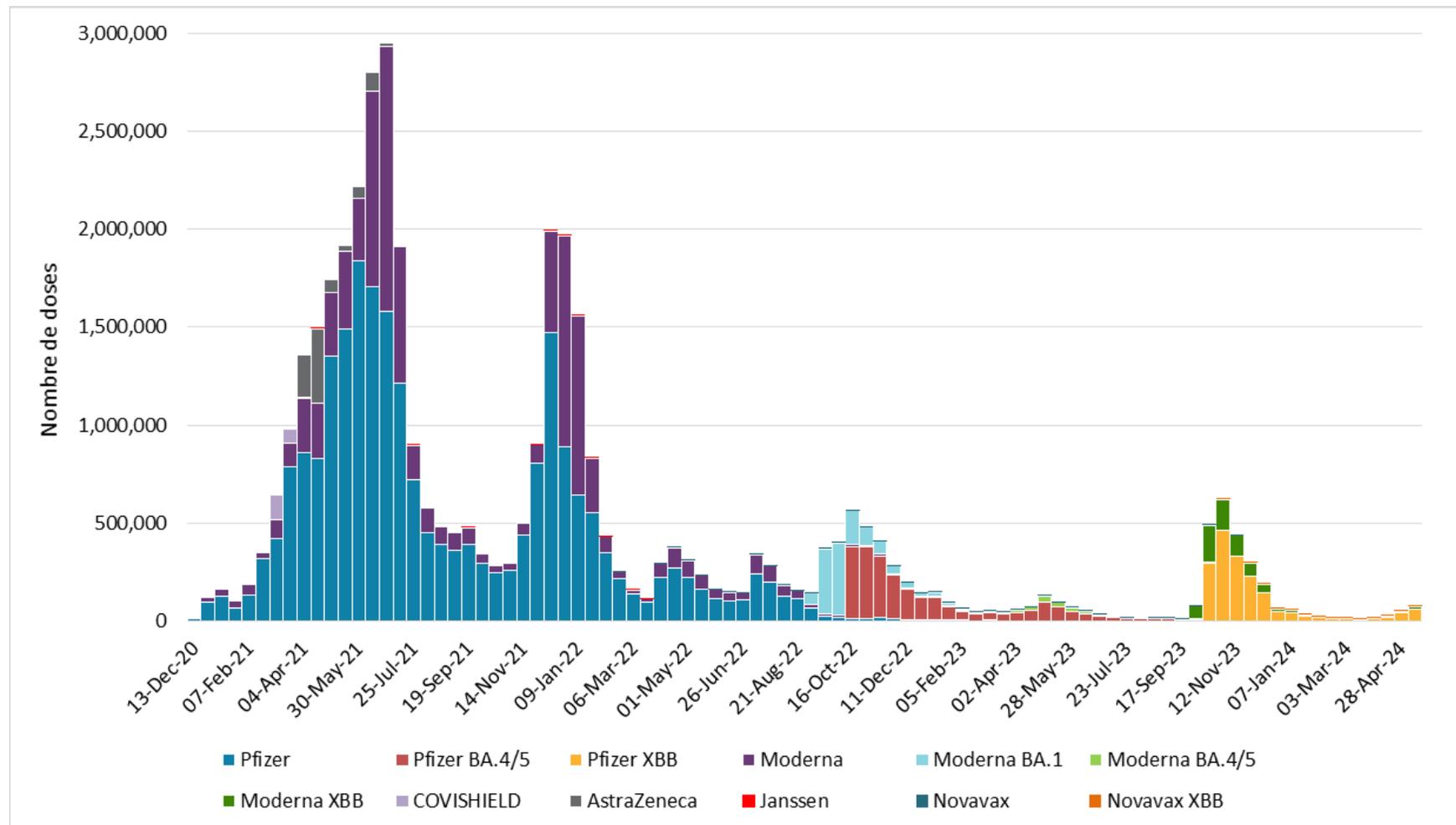
- **Une dose avec XBB il y a moins de 3 mois** fait référence aux personnes qui ont reçu leur plus récente dose d'un vaccin avec XBB.1.5 contre la COVID-19 il y a moins de 3 mois.
- **Une dose avec XBB il y a entre 3 et moins de 6 mois** fait référence aux personnes qui ont reçu leur plus récente dose d'un vaccin avec XBB.1.5 contre la COVID-19 il y a entre 3 et moins de 6 mois.
- **Une dose avec XBB il y a 6 mois et plus** fait référence aux personnes qui ont reçu leur plus récente dose d'un vaccin avec XBB.1.5 contre la COVID-19 il y a six 6 mois et plus.
- **Aucune dose avec XBB** fait référence aux personnes qui avaient déjà été vaccinées contre la COVID-19, mais qui n'ont pas reçu une dose d'un vaccin avec XBB.1.5 contre la COVID-19 (c'est-à-dire qu'elles n'ont reçu aucune dose durant les campagnes de vaccination contre la COVID-19 de l'automne 2023 ou du printemps 2024).

Faits saillants

- Depuis le 14 septembre 2023, 2 569 623 doses de vaccins avec XBB.1.5 contre la COVID-19 ont été administrées en Ontario (c'est-à-dire durant les campagnes de vaccination contre la COVID-19 de l'automne 2023 ou du printemps 2024) (tableau 1a).
- Depuis le 1^{er} avril 2024, 215 340 doses de vaccins contre la COVID-19 avec XBB.1.5 ont été administrées en Ontario à des personnes qui avaient déjà reçu au moins une dose de vaccin avec XBB.1.5 contre la COVID-19 (c'est-à-dire durant les campagnes de vaccination contre la COVID-19 de l'automne 2023 ou du printemps 2024) (tableau 1b).
- Parmi les personnes de 6 mois et plus qui avaient déjà été vaccinées contre la COVID-19 :
 - 1,8 % ont reçu leur plus récente dose de vaccin avec XBB.1.5 contre la COVID-19 au cours des 3 mois précédents (figure 2, tableau 2).
 - 1,0 % ont reçu leur plus récente dose de vaccin avec XBB.1.5 contre la COVID-19 il y a entre 3 mois et moins de 6 mois (figure 2, tableau 2).
 - 12,2 % ont reçu leur plus récente dose de vaccin avec XBB.1.5 contre la COVID-19 il y a 6 mois et plus (figure 2, tableau 2).
 - 66,0 % n'avaient reçu aucune dose de vaccin avec XBB.1.5 contre la COVID-19 (c'est-à-dire qu'elles n'ont reçu aucune dose durant les campagnes de vaccination contre la COVID-19 de l'automne 2023 ou du printemps 2024) (figure 2, tableau 2).

Doses administrées

Figure 1. Nombre de doses de vaccins contre la COVID-19 administrées au fil du temps, selon le produit vaccinal : Ontario, du 14 décembre 2020 au 30 juin 2024



Remarque : Les produits vaccinaux contre la COVID-19 ne contenant pas le variant XBB.1.5 ne sont plus du tout administrés en Ontario¹.

Tableau 1a. Nombre de doses de vaccins avec XBB.1.5 contre la COVID-19 administrées, selon le groupe d'âge et le produit : Ontario, du 14 décembre 2023 au 30 juin 2024 (c'est-à-dire durant les campagnes de vaccination contre la COVID-19 de l'automne 2023 ou du printemps 2024)

Âge	XBB.1.5 de Moderna	XBB.1.5 de Pfizer	XBB.1.5 de Nonavax	XBB.1.5 – Total
6 mois à 4 ans	21 124	1 906	N.D.	23 030
5 à 11 ans	19 439	23 217	N.D.	42 656
12 à 17 ans	6 615	39 248	181	46 044
18 à 29 ans	23 568	89 112	388	113 068
30 à 39 ans	46 092	114 232	640	160 964
40 à 49 ans	50 475	124 084	829	175 388
50 à 59 ans	78 786	206 584	662	286 032
60 à 69 ans	164 140	445 203	760	610 103
70 à 79 ans	175 805	502 607	635	679 047
80 ans et plus	136 182	296 884	225	433 291
Total – 6 mois et plus	722 226	1 843 077	4 320	2 569 623

Remarque : Il est actuellement recommandé que les personnes âgées de 6 mois à 11 ans reçoivent des doses pour nourrissons/pédiatriques du vaccin Spikevax XBB.1.5 contre la COVID-19 de Moderna ou la formule pour nourrissons/pédiatriques du vaccin Comirnaty XBB.1.5 contre la COVID-19 de Pfizer-BioNTech¹.

Tableau 1b. Nombre de doses de vaccins avec XBB.1.5 contre la COVID-19 administrées, selon le groupe d'âge et le produit, à des personnes ayant déjà reçu au moins une dose de vaccin avec XBB.1.5 contre la COVID-19 : Ontario, du 1^{er} avril au 30 juin 2024 (c'est-à-dire durant la campagne de vaccination contre la COVID-19 du printemps 2024)

Âge	XBB.1.5 de Moderna	XBB.1.5 de Pfizer	XBB.1.5 de Nonavax	XBB.1.5 – Total
6 mois à 4 ans	360	123	N/A	483
5 à 11 ans	77	61	N/A	138
12 à 17 ans	31	202	63	296
18 à 29 ans	111	699	69	879
30 à 39 ans	246	1 269	165	1 680
40 à 49 ans	420	1,684	241	2 345
50 à 59 ans	840	3,552	180	4 572
60 à 69 ans	6 943	34 188	301	41 432
70 à 79 ans	14 800	77 296	329	92 425
80 ans et plus	14 765	56 213	112	71 090
Total – 6 mois et plus	38 593	175 287	1 460	215 340

Remarque : Il est actuellement recommandé que les personnes âgées de 6 mois à 11 ans reçoivent des doses pour nourrissons/enfants du vaccin Spikevax XBB.1.5 contre la COVID-19 de Moderna ou la formule pour nourrissons/enfants du vaccin Comirnaty XBB.1.5 contre la COVID-19 de Pfizer-BioNTech¹.

Couverture vaccinale

Figure 2. Estimations de la couverture vaccinale selon le groupe d'âge et le statut de la dose la plus récente : Ontario, du 14 décembre 2020 au 30 juin 2024

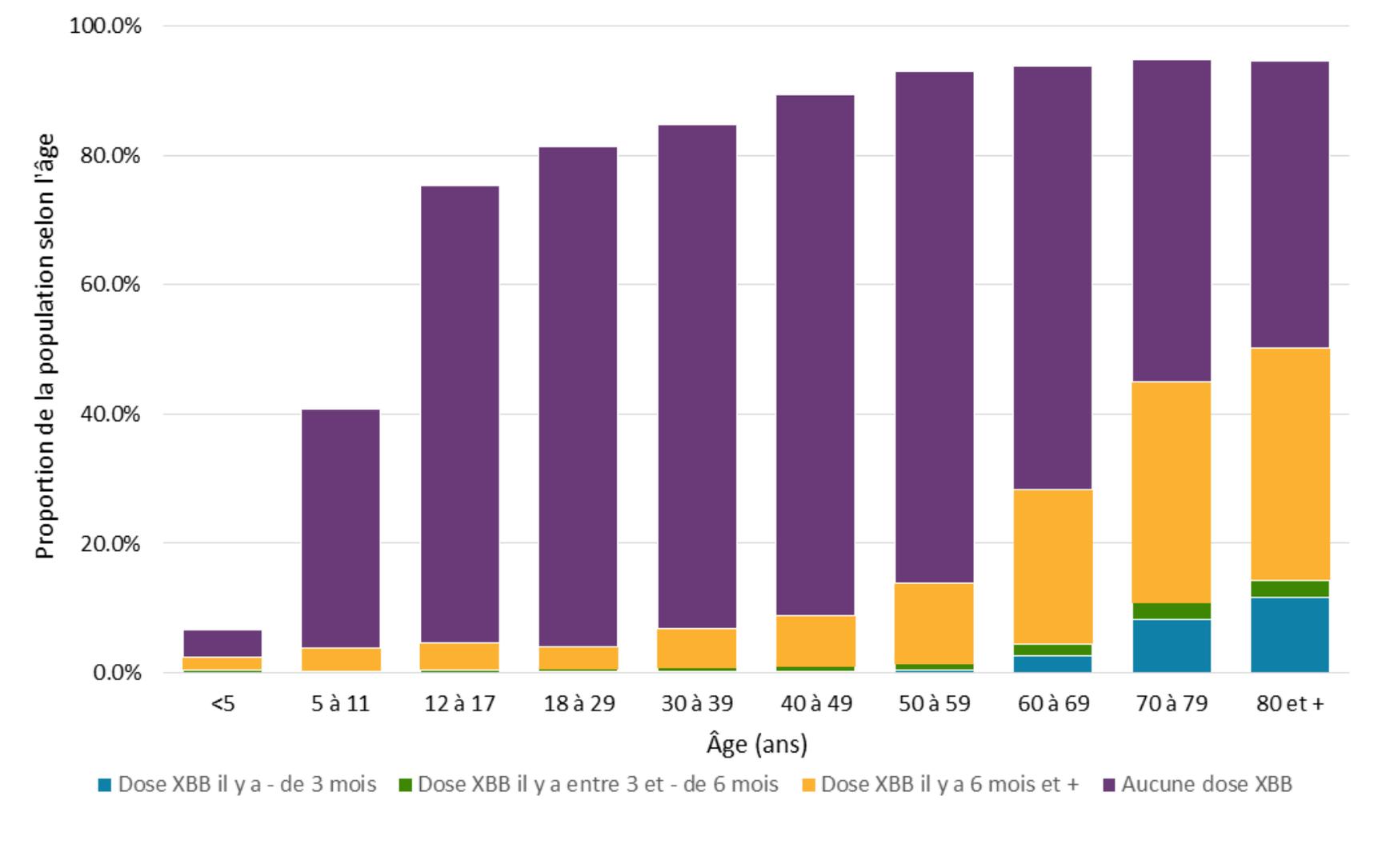


Tableau 2. Nombre de personnes vaccinées et estimations de la couverture vaccinale selon le groupe d'âge et le statut de la dose la plus récente : Ontario, du 14 décembre 2020 au 30 juin 2024

Âge	Nombre de personnes : une dose de XBB il y a moins de 3 mois	Nombre de personnes : une dose de XBB il y a entre 3 mois et moins de 6 mois	Nombre de personnes : une dose de XBB il y a 6 mois et plus	Nombre de personnes : Aucune dose de XBB	Couverture (%) : une dose de XBB il y a moins de 3 mois	Couverture (%) : une dose de XBB il y a entre 3 mois et moins de 6 mois	Couverture (%) : une dose de XBB il y a 6 mois et plus	Couverture (%) : Aucune dose de XBB
6 mois à 4 ans	930	2 983	14 017	30 860	0,1	0,4	1,9	4,2
5 à 11 ans	445	3 393	37 576	403 123	0,0	0,3	3,5	37,0
12 à 17 ans	851	3 684	40 820	702 277	0,1	0,4	4,1	70,7
18 à 29 ans	4 635	11 641	92 183	2 037 330	0,2	0,4	3,5	77,3
30 à 39 ans	5 018	14 012	137 204	1 775 804	0,2	0,6	6,0	78,0
40 à 49 ans	5 063	12 915	153 697	1 557 843	0,3	0,7	7,9	80,4
50 à 59 ans	8 132	18 664	239 627	1 516 009	0,4	1,0	12,5	79,1
60 à 69 ans	51 932	35 706	464 499	1 281 547	2,7	1,8	23,8	65,6
70 à 79 ans	109 430	33 532	450 398	654 821	8,3	2,5	34,2	49,8
80 ans et plus	87 239	19 220	267 898	332 087	11,7	2,6	35,9	44,5
Total – 6 mois et plus	273 675	155 750	1 897 919	10 291 701	1,8	1,0	12,2	66,0

Remarque : Le nombre de personnes vaccinées (p. ex., tableau 2) et le nombre de doses administrées (p. ex., tableaux 1a et 1b) ne correspondent pas en raison de l'application de différentes exclusions et l'utilisation de différentes méthodes de calcul de l'âge. Pour plus de détails, voir les notes techniques.

Annexe

Tableau A1. Âges autorisés pour l'administration de produits vaccinaux contre la COVID-19 en Ontario

Produit vaccinal contre la COVID-19	Âge autorisé	Remarques
Spikevax XBB.1.5 de Moderna	6 mois et plus	<ul style="list-style-type: none"> • Dose pour nourrissons pour les personnes de 6 mois à 4 ans • Dose pédiatrique pour les personnes de 5 à 11 ans
Comirnaty XBB.1.5 de Pfizer-BioNTech	6 mois et plus	<ul style="list-style-type: none"> • Formule pour nourrissons pour les personnes de 6 mois à 4 ans • Formule pédiatrique pour les personnes de 5 à 11 ans
Nuvaxovid XBB.1.5 de Novavax	12 ans et plus	<ul style="list-style-type: none"> • N.D.
Spikevax bivalent BA.4/5 de Moderna	6 mois et plus	<ul style="list-style-type: none"> • N'est plus administré en Ontario.
Comirnaty bivalent BA.4/5 de Pfizer-BioNTech	5 ans et plus	<ul style="list-style-type: none"> • N'est plus administré en Ontario.
Comirnaty de Pfizer-BioNTech	6 mois et plus	<ul style="list-style-type: none"> • N'est plus administré en Ontario.
Spikevax de Moderna	6 mois et plus	<ul style="list-style-type: none"> • N'est plus administré en Ontario.
Spikevax bivalent BA.1 de Moderna	6 ans et plus	<ul style="list-style-type: none"> • N'est plus administré en Ontario.
Nuvaxovid de Novavax	12 ans et plus	<ul style="list-style-type: none"> • N'est plus administré en Ontario.
Vaxzevria/COVISHIELD d'AstraZeneca	18 ans et plus	<ul style="list-style-type: none"> • N'est plus administré en Ontario.
Jcovden de Janssen	18 ans et plus	<ul style="list-style-type: none"> • N'est plus administré en Ontario.

Notes techniques

Définition des termes

Série vaccinale (vaccine series) fait référence au nombre de doses requises pour que la vaccination soit considérée comme complète. Les vaccins contre la COVID-19 actuellement approuvés par Santé Canada (SC) et la liste des vaccins contre la COVID-19 à utiliser en cas d'urgence de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) ont un calendrier comportant deux doses (c.-à-d. Spikevax de Moderna, Spikevax bivalent BA.4/5 de Moderna, Spikevax bivalent BA.1 de Moderna, Spikevax XBB.1.5 de Moderna pour les personnes de moins de 5 ans, Comirnaty de Pfizer-BioNTech pour les personnes de 5 ans et plus, Comirnaty bivalent BA.4/5 de Pfizer-BioNTech, Vaxzevria/COVISHIELD d'AstraZeneca, Nuvaxovid de Novavax, Covaxin, Sinopharm, CoronaVac et Skycovione), une dose (c.-à-d. Spikevax XBB.1.5 de Moderna pour les personnes de 5 ans et plus, Comirnaty XBB.1.5 de Pfizer-BioNTech pour les personnes de 5 ans et plus, Nuvaxovid XBB.1.5 de Novavax pour les personnes de 12 ans et plus, Jcovden de Janssen et Convidecia) ou trois doses (c.-à-d. Comirnaty de Pfizer-BioNTech pour les personnes de moins de 5 ans et Comirnaty XBB.1.5 de Pfizer-BioNTech pour les personnes de moins de 5 ans).

L'**intervalle (interval)** fait référence à la période de temps (en nombre de jours) qui s'écoule entre les doses. Dans le cas de tous les vaccins contre la COVID-19 disponibles, on recommande un nombre de jours minimum d'attente entre l'administration des doses.

Sources des données

- Les données relatives à la vaccination contre la COVID-19 ont été tirées des renseignements extraits de l'application COVaxON du ministère de la Santé de l'Ontario le **2 juillet 2024, vers 7 h**.
- Les données sur les estimations démographiques en Ontario ont été fournies par le ministère des Finances².

Mises en garde concernant les données

- Les données présentées peuvent différer d'autres sources pour plusieurs raisons, dont les heures d'extraction et les méthodes de traitement des données de l'application COVaxON.
- COVaxON est un système dynamique de déclaration, qui permet de mettre à jour continuellement les données précédemment saisies. Par conséquent, les données extraites de ce système constituent un portrait ponctuel au moment de l'extraction et peuvent différer de celles des rapports précédents ou ultérieurs.
- Les données représentent les renseignements sur la vaccination signalés dans COVaxON. Par conséquent, tous les nombres présentent des degrés variables de sous-déclaration en raison de divers facteurs.
- Chez certaines populations (p. ex., les personnes immunodéprimées), l'administration d'une dose additionnelle est recommandée pour compléter la série vaccinale. En raison des difficultés à identifier ces personnes dans les données du système COVaxON, il n'était pas possible d'inclure dans la présente analyse certaines de ces séries vaccinales étendues.

- Les nombres indiquant les doses administrées ne correspondront pas au nombre de personnes vaccinées pour les raisons suivantes :
 - Le nombre de doses administrées en Ontario exclut les doses administrées à l'extérieur de la province et provenant d'un approvisionnement non alloué à l'Ontario. Toutefois, les estimations de la couverture vaccinale incluent les personnes qui ont été vaccinées à l'extérieur de la province ou ont reçu un vaccin d'un approvisionnement non alloué à l'Ontario.
 - Le nombre de personnes vaccinées et les estimations de la couverture vaccinale excluent les personnes décédées et celles qui ont déménagé à l'extérieur de la province. Par contre, les doses administrées à des personnes dont le décès ou le déménagement à l'extérieur de la province a été signalé ultérieurement sont incluses dans le compte des doses administrées.
 - On utilise différentes méthodes de détermination de l'âge pour déclarer les doses administrées dans la province et pour estimer la couverture vaccinale. Lorsqu'il est question des doses administrées, on utilise la date d'administration de la dose pour déterminer l'âge, et cet âge est considéré comme étant celui de la personne au moment de l'administration de cette dose. Lorsqu'il est question des personnes vaccinées et des estimations de la couverture vaccinale, la date de l'extraction des données sert à déterminer l'âge, et cet âge est considéré comme étant celui de la personne à ce moment-là.
- Les estimations de couverture vaccinale de 100 % peuvent indiquer une couverture de 100 % ou plus. Ce type de résultat peut être attribuable aux limites des données sur la vaccination (numérateur) ou des estimations de la population en Ontario (dénominateur).
- Les bébés de 0 à 6 mois sont compris dans les dénominateurs utilisés aux fins du calcul des estimations de couverture vaccinale dans le groupe d'âge des moins de cinq ans. Toutefois, comme les bébés de 0 à 6 mois ne sont pas admissibles à la vaccination contre la COVID-19, ils ne sont pas compris dans le numérateur.

Traitement des données relatives à la vaccination

- Parmi les données consignées dans COVaxON, on compte un petit nombre de fiches de clients qui ont reçu une dose et ont un code postal résidentiel situé à l'extérieur de l'Ontario, car ces clients peuvent être admissibles à la vaccination en raison de leur emploi dans un établissement à haut risque (p. ex., un foyer de soins de longue durée) en Ontario.
- Les fiches des doses non valides sont exclues. Il s'agit notamment de doses dont le statut indiqué est « saisie erronée », « non valide » ou toute autre variation similaire, ainsi que des doses dont le statut est valide (p. ex., « administré ») mais dont la fiche a été considérée comme non valide (p. ex., le prénom et le nom de famille indiqués étaient « test », « ne pas utiliser », « erreur », « ignorer » ou toute autre variation similaire).
- En ce qui a trait aux dates d'administration d'une dose manquantes et aux dates d'administration d'une dose antérieures au 14 décembre 2020, la date de création de la fiche d'administration est utilisée comme date de substitution.
- Les fiches d'administration d'une dose en double (c.-à-d., des clients ayant plus d'une fiche d'administration portant la même date) sont identifiées et exclues à l'aide d'identifiants personnels, comme le numéro de carte Santé, le nom, la date de naissance et le code postal, le cas échéant, ainsi que la date d'administration de la dose.

- Après l'élimination des fiches d'administration en double, la numérotation des doses est déterminée en fonction des dates d'administration indiquées. La date d'administration des doses sert également à déterminer l'intervalle entre les doses.
 - Pour les clients ayant plusieurs fiches d'administration d'une dose portant des dates différentes, la première dose administrée est considérée comme la première dose.
 - Pour déterminer la date de la deuxième dose, on utilise la première dose administrée après l'intervalle minimal recommandé selon le produit utilisé lors de la première dose, avec une période de grâce de 4 jours. Les doses administrées avant la fin de l'intervalle minimal recommandé pour le produit en question, avec une période de grâce de 4 jours, ne sont pas considérées comme valides. Par exemple, si deux doses de vaccins sont administrées respectivement 7 jours et 21 jours après la première dose du vaccin Spikevax de Moderna, celle administrée 21 jours après la première dose est considérée comme la deuxième dose. De la même façon, si deux doses sont administrées respectivement 10 jours et 12 jours après la première dose, aucune des deux doses n'est retenue et la personne n'est pas considérée comme ayant reçu une deuxième dose. Les intervalles minimaux recommandés selon le produit par le Conseil consultatif national de l'immunisation, avec une période de grâce de 4 jours, sont les suivants :
 - Comirnaty de Pfizer-BioNTech et Comirnaty bivalent BA.4/5 de Pfizer-BioNTech : 15 jours (19 jours avec une période de grâce de 4 jours).
 - Comirnaty XBB.1.5 de Pfizer-BioNTech, Spikevax de Moderna, Comirnaty bivalent BA.4/5 de Pfizer-BioNTech, Spikevax bivalent BA.1 de Moderna, Nuvaxovid de Novavax, Jcovden de Janssen, vaccins contre la COVID-19 autorisés par l'OMS, non autorisés par SC ou l'OMS, ou non précisés/manquants : 17 jours (21 jours avec une période de grâce de 4 jours).
 - Vaxzevria/COVISHIELD d'AstraZeneca et Spikevax XBB.1.5 de Moderna : 24 jours (28 jours avec une période de grâce de 4 jours).
 - Pour déterminer la date de la troisième dose, on utilise la première dose administrée après un intervalle de 21 jours ou plus suivant la date de la deuxième dose, quel que soit le vaccin autorisé par SC utilisé pour cette deuxième dose (c.-à-d. que l'intervalle pour la dose 3 ne s'applique pas à un produit en particulier). Si plusieurs doses valides ont été administrées après la deuxième dose, on utilise alors celle qui est administrée le plus tôt après la deuxième dose.
 - Pour déterminer les dates de la quatrième à la neuvième dose, on utilise la première dose administrée suivant un intervalle de 56 jours ou plus après la dose précédente, quel que soit le vaccin autorisé par SC utilisé pour la dose précédente (c.-à-d. que l'intervalle ne s'applique pas à un produit en particulier). Par exemple, si plusieurs doses valides ont été administrées après la dose précédente, on retient alors celle qui a été administrée le plus tôt après la dose précédente.
- Neuf doses au maximum sont attribuées à une personne.
- Les clients dont la réponse inscrite à la question sur le genre était « Non binaire/troisième genre » ou « Autre » ont été regroupés dans la catégorie « Autre ». Les clients dont la réponse inscrite à la question sur le genre était « Préfère ne pas répondre » ou « Inconnu », ou pour qui le genre était inconnu, ont été regroupés dans la catégorie « Inconnu ».

- L'âge au moment de l'administration d'une dose et l'âge au moment de la date d'extraction des données sont calculés en fonction de la date de naissance du client et de la date d'administration de la dose ou de la date d'extraction des données, respectivement. Le tableau A1 dans l'annexe présente l'âge minimum autorisé pour chacun des produits vaccinaux contre la COVID-19 administrés en Ontario.¹ Pour les personnes dont l'âge déclaré était inférieur à l'âge minimum autorisé indiqué dans le tableau A1 dans l'annexe, égal ou supérieur à 120 ans, ou dont la date de naissance n'était pas précisée, l'âge a été considéré comme inconnu.

Analyse et déclaration des données relatives à la vaccination

- Les fiches d'administration de doses à l'extérieur de la province ainsi que les doses administrées provenant d'un approvisionnement non alloué à l'Ontario (p. ex., doses provenant de l'approvisionnement fédéral destiné à certaines populations comme les Forces armées) sont incluses dans les estimations de la couverture vaccinale, mais pas dans le nombre de doses.
- La numérotation des doses demeure la même dans le calcul des doses administrées. Par exemple, si une personne reçoit les doses 1 et 2 à l'extérieur de la province et une troisième dose en Ontario, la troisième dose est considérée comme la dose 3 administrée en Ontario et les deux premières doses ne sont pas compilées parce qu'elles ont été administrées à l'extérieur de la province.
- Les clients dont le décès ou le déménagement à l'extérieur de la province a été signalé sont exclus du nombre de personnes vaccinées et des estimations de la couverture vaccinale, mais ils sont inclus dans le calcul du nombre de doses administrées dans la province.
- L'âge au moment de l'administration de chaque dose (p. ex. âge au moment de l'administration de la dose 1, l'âge au moment de l'administration de la dose 2) est utilisé pour décrire les doses administrées en Ontario.
- L'âge au moment de l'extraction des données est utilisé pour décrire le nombre de personnes vaccinées et les estimations de la couverture vaccinale.
- Les clients dont l'âge ou le genre sont inconnus sont exclus des analyses selon l'âge et le genre, mais sont inclus dans les totaux de la province.
- Les fiches d'administration de doses dont le nom du produit est déclaré comme étant « autre, inconnu ou manquant » sont exclues des analyses portant sur les produits de vaccination, mais sont incluses dans les totaux de la province.
- Le nombre de vaccins Comirnaty de Pfizer-BioNTech, Spikevax de Moderna, Spikevax bivalents BA.4/5 de Moderna, Spikevax XBB.1.5 de Moderna et Comirnaty XBB.1.5 de Pfizer-BioNTech comprend les vaccins en doses pour nourrissons (moins de 5 ans), pour enfants (5 à 11 ans) et pour les personnes de 12 ans et plus. Le nombre de vaccins Comirnaty bivalents BA.4/5 de Pfizer BioNTech et Spikevax bivalents BA.1 de Moderna comprend les vaccins pour enfants et les vaccins pour personnes de 12 ans et plus.
- On compte 90 jours pour l'intervalle de trois mois et 180 jours pour l'intervalle de six mois concernant le statut de la dose la plus récente.

Bibliographie

1. Ontario. Ministère de la Santé. Guide sur les vaccins contre la COVID-19 [En ligne]. Toronto, ON : Imprimeur du Roi pour l'Ontario; 2024 [modifié le 8 avril 2024; cité le 29 mai 2024]. Disponible à : <https://www.ontario.ca/files/2024-04/moh-covid-19-vaccine-guidance-fr-2024-04-08.pdf>
2. Projections démographiques 2024 : Rapports sur la population. Projections démographiques selon le bureau de santé, 2022-2046 [fichier de données]. Toronto, ON : Ontario. Ministère de la Santé, SavoirSanté Ontario [distributeur] [données extraites le 10 mai 2023].

Modèle proposé pour citer le document

Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (Santé publique Ontario). La vaccination contre la COVID-19 en Ontario du 14 décembre 2020 au 30 juin 2024. Toronto, ON : Imprimeur du Roi pour l'Ontario; 2024.

Avis de non-responsabilité

Santé publique Ontario (SPO) a conçu le présent document. SPO offre des conseils scientifiques et techniques au gouvernement, aux agences de santé publique et aux fournisseurs de soins de santé de l'Ontario. Les travaux de SPO s'appuient sur les meilleures données probantes disponibles au moment de leur publication. L'application et l'utilisation du présent document relèvent de la responsabilité des utilisateurs. SPO n'assume aucune responsabilité relativement aux conséquences de l'application ou de l'utilisation du document par quiconque. Le présent document peut être reproduit sans permission à des fins non commerciales seulement, sous réserve d'une mention appropriée de Santé publique Ontario. Aucun changement ni aucune modification ne peuvent être apportés à ce document sans la permission écrite explicite de Santé publique Ontario.

Santé publique Ontario

Santé publique Ontario est un organisme du gouvernement de l'Ontario voué à la protection et à la promotion de la santé de l'ensemble de la population ontarienne, ainsi qu'à la réduction des iniquités en matière de santé. Santé publique Ontario met les connaissances et les renseignements scientifiques les plus pointus du monde entier à la portée des professionnels de la santé publique, des travailleurs de la santé de première ligne et des chercheurs.

Pour obtenir plus de renseignements, envoyez un courriel à ivpd@oahpp.ca.